

Francine LEFEBVRE, L'UNIQUE

Députée MRP de la Seine (3^e circonscription – Paris-Est et Sud-est) d'octobre 1945 à novembre 1958, Francine Lefebvre est présente dans toutes les réunions du Groupe MRP, sans concurrence. Elle intervient chaque fois sur la plupart des sujets, sans concurrence. Si leur contenu technique ou juridique n'est pas de sa compétence, elle se limite à en mesurer la portée politique, leur résonance sociale, et elle le fait en quelques formules brèves, jamais avec un discours, sans concurrence. Elle connaît ses propres dossiers, notamment les rapports qu'elle établit au nom d'une Commission de l'Assemblée, de façon approfondie ; elle s'applique à les actualiser en permanence et à les mener au succès.

Elle n'est pas impressionnée par un contradicteur, surtout si c'est un « personnage important » ; elle lui tient tête, spontanément, naturellement. Elle a un langage simple, clair, jamais vulgaire. Elle pressent avant tous ses collègues les pièges tendus au MRP, par instinct. Elle brise ainsi les naïvetés, les illusions, qui ne manquent pas au MRP.

Elle a une passion, la justice sociale. Elle surveille en permanence les menaces qui pèsent sur le monde des travailleurs, des humbles, des pauvres, face à la puissance toujours renouvelée de l'argent.

Elle est totalement MRP et en possède toutes les vertus, à un niveau sans concurrence.

Elle voit le jour dans un foyer modeste et chrétien le 15 mars 1908 à Saint-Étienne des Oullières, un petit village du Beaujolais. Elle commence très tôt à gagner sa vie et devient ouvrière en chocolaterie confiserie. Elle milite dans les milieux populaires catholiques et se syndicalise à la CFTC. Partout on apprécie sa foi, sa vivacité, son esprit de solidarité et on lui donne un surnom qui va la suivre tout au long de sa carrière : la Petite Chocolatière.

Elle épouse un plombier chauffagiste, à Paris. Elle n'aura pas d'enfant.

Dès l'élection de la première Assemblée Constituante, en octobre 1945, Marc Sangnier l'inscrit en troisième position sur la liste MRP qu'il constitue dans la 3^e circonscription de la Seine. Le MRP a trois élus. La voilà députée. Elle a 37 ans. Elle sera réélue à la deuxième Constituante, en 1946, puis à l'Assemblée Nationale en 1946, en 1951 et en 1956. Elle deviendra membre de la Commission exécutive du MRP et vice-présidente du Groupe MRP. Elle se fait remarquer au Palais-Bourbon par un rôle déterminant dans le développement du « pacte social » à la française et dans l'institution d'un code du travail outre-mer, qui va entraîner la disparition effective du travail forcé en Afrique.

En 1958, n'acceptant pas la complicité du Général de Gaulle avec les putchistes d'Alger, elle vota, le 1^{er} juin, contre son investiture avec François de Menthon et Henri Lacaze. C'est un suicide électoral. Le scrutin uninominal majoritaire à deux tours, celui de la Troisième République, étant rétabli et plaçant le MRP dans le casse-noisette, elle est battue en novembre 1958 dans la 10^e circonscription de la Seine en novembre 1958, en novembre 1962 dans la 9^e, en mars 1967 dans la 2^e circonscription de Paris.

Elle arrête alors toute activité politique. Elle disparaîtra le 21 novembre 1979, à l'âge de 71 ans, à Villefranche-sur-Seine, non loin de son village natal.